

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : *Centre hospitalier de Plaisir*

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : *M. Valère Guillaud - Directrice déléguée*

Adresse : N° *220* Rue *Mausant*

Commune *Plaisir*

Code postal *78375*

Nature des activités : *hospitalière*

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 DELICHON URBICUM Hirondelle de fenêtre	Une colonie avec une cinquantaine de nids s'est implantée depuis des années sur le bâtiment des néloges. Ce bâtiment doit être détruit fin 2024.
B2 PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS Pipistrelle commune	Quelques individus ont été identifiés, nichant dans le bâtiment les néloges, qui doit être détruit fin 2024.
B3 ERINACEUS EUROPAEUS Hérisson d'Europe	Présence de hérissons sur le périmètre du futur chantier de construction du bâtiment de psychiatrie.
B4 Choucas des tours et Faucons	Présence signalée par le maire, mais jamais constatée -
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

*Implantation de nids préfabriqués (mâts à hirondelles) sur les bords...
présentés du n° 1012011...
Pour les pipistrelles, de nombreux bâtiments à proximité, disposent de petites
cavités pour le rapin. Il s'agit de nids en pierre de cavités préfabriquées sur la future
construction...
Pour les choucas des tours et les faucons, installation de nids type "Bewinger"
dans les arbres du parc de l'Hôpital -*

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Démolition d'un groupe de bâtiments pour permettre la construction d'un bâtiment de superficie d'une surface solivée à 40.000 m²

Altération Préciser : Réduction du périmètre de chasse pendant la phase de travaux de démolition / reconstruction (2024 - 2027)

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : ANO Eco'LOGIC Réalisation d'un diagnostic écoslogique

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Démolition à programmer en dehors des périodes de reproduction Installation des nichoirs en aiment

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Île de France

Départements : 78

Cantons :

Communes : PÉRIOT

II. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : 2. fait dossier joint

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ANO Eco'LOGIC

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à PÉRIOT le 12/06/2023

Signature

Pour le Directeur empêché et par délégation,
La Directrice générale adjointe
Valérie Gaillard